

[« Edizione assai rara e stimata. È una esatta ristampa di quella del 1582, con variazione di titolo, essendo però il Poema stato in più luoghi corretto, e fattivi alcuni leggeri cambiamenti, specialmente nella terza stanza, ove è mutato il nome del Mecenate. Oltre agli Argomenti del Ponzio, in ottava rima, evvi in principio una dedicatoria di Marc'Antonio Ponzio fratello di Scipione a Flavio Cotogno barone d'Acrimonte, un Avviso dello Stampatore ai Lettori, e nove Sonetti di vari Poeti. Inoltre le stanze de' rispettivi canti sono in questa edizione numerate ». — POGGIALI, *op. cit.*, tom. 2.^o, p. 27].

23. — *Rime sacre, raccolte per Pier Gerolamo Gentile*. In Genova, appresso Giuseppe Pavoni, 1604, in 12.^o

Quest'edizione è citata dal *Giornale de' Letterati* (1); ed è pure citata dal Bertolotto, il quale però non accenna la tipografia.

24. — *Rime sacre, raccolte per Pier Gerolamo Gentile*. Padova, appresso Francesco Bolzetta, 1604, in 12.^o

[« A Marcantonio Grosso sono dedicate dal Gentile queste pregevoli Rime, con sua lettera di Genova de' 25 Marzo 1604 ». — POGGIALI, *op. cit.*, tom. 2.^o, p. 21]. Nel *Bollettino periodico*, n. 15 pel 1882 del Loescher è citata un'edizione, che non m'è stato dato di rinvenire, delle « Rime » del Chiabrera « raccolte per G. Pavoni » e pubblicate a Padova nel 1604, in 12.^o I cataloghi dei librai, si sa, non sono un modello di esattezza; e io mi permetto supporre che quest'edizione sia la stessa descritta dal Poggiali.

(Continua).

VARIETÀ

L'ORIGINE DI CRISTOFORO COLOMBO.

Le dispute su l'origine di Cristoforo Colombo si sono da qualche tempo riaccese, per modo che sembrano tornati i

(1) Tom. XXXVIII parte I.^a, pag. 150.

tempi dello Spotorno, del Belloro, dell'Isnardi, ecc. Anzi la lista delle terre che già in passato si contesero l'onore di aver dati i natali all'Eroe, si è recentemente arricchita di nuovi nomi; nè scarseggiano gli avvocati, i quali si assumono di trattarne la causa, studiandosi di far valere autorità ed argomenti che non erano mai stati presi sul serio. La cosa può parere strana, qualora si pensi, come oggi, a confermare Colombo per genovese, siano pure intervenuti irrecusabili documenti; se non che l'approssimarsi di una data memoranda, ci fornisce sino ad un certo punto la spiegazione. Difatti per la ricorrenza del quarto centenario della scoperta dell'America, tutti vorrebbero poter proclamare loro concittadino il Sommo Navigatore.

Naturalmente uno degli uffici che si propongono gli avversari, è quello di impugnare l'identità di Domenico Colombo padre di Cristoforo con Domenico Colombo figlio di Giovanni da Quinto al mare. Se non che questa risulta luminosamente provata dall'illustre HARRISSE, mercè un largo corredo di atti, de' quali è stata poi fatta una eccellente sintesi in un brillante articolo della *Revue Historique* da noi altra volta annunciato. Ora però crediamo opportuno di riferire distesamente dallo stesso articolo così il detto sunto come le sue conclusioni (1).

LA DIREZIONE.

(1) *L'origine de Chr. Colomb, Démonstration critique et documentaire par Sejus.* — Extr. de la *Revue Historique*, t. XXIX, 1885, pp. 7-12, et pp. 25-27.

Un dossier de tribunal, composé exclusivement d'actes authentiques provenant des archives de Savone (1), établit les faits suivants :

Titius (2), créancier par héritage, se présente devant le magistrat de Savone, le 8 avril 1500, à l'effet de se faire autoriser à assigner comme témoins les voisins d'un débiteur de feu Sejus, père de Titius (3).

Ledit débiteur se nomme Domenico Colombo, et sa dette a pour origine le prix impayé d'une petite terre vendue à Domenico par Sejus.

La raison pour laquelle Titius demande à assigner les voisins de Domenico, c'est que ce dernier est mort et que ses héritiers ont quitté le pays depuis longtemps. Ces héritiers sont trois fils de Domenico, appelés, l'aîné, Cristoforo, le puîné, Bartolommeo, le cadet, Giacomo : *Cristofori, Bartolomei et Jacobi de Columbibus quondam Dominici, et ipsius heredum* (4)...

Le 26 Janvier 1501, Titius renouvelle ses diligences, et des voisins de Domenico viennent déclarer sous serment, comme fait notoire, que ces trois fils de Domenico ne vivent plus à Savone depuis longtemps, et qu'ils habitent une certaine partie de l'Espagne : *dictus Cristophorum, Bartolomeum et Jacobum de Columbibus, Filios et heredes dicti quondam Dominici eorum patris, iam diu fore a civitate et posse Saonia absentes, ultra Pisas et Niciam de Provincia, et in partibus Hispaniae commorantes, ut notorium fuit* (5).

Voici donc un Domenico Colombo, débiteur pour un bien rural acheté de Sejus, à Savone, avant l'an 1500. Il est père de trois fils, dont l'aîné s'appelle Cristoforo, le puîné Bartolommeo et le cadet Giacomo. Ces trois fils ont vécu à Savone, mais en l'année 1501 ils se trouvent depuis longtemps en Espagne. Une autre circonstance, rare et digne d'être notée, c'est que le plus jeune des fils de Domenico a traduit en espagnol son nom génois. Il ne s'appelle plus Giacomo, mais bien Diego : *Jacobum dictum Diegum* (6). Ces faits sont désormais acquis.

(1) H. HARRISSE, *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille et ses descendants, d'après des documents inédits tirés des archives de Gênes, de Savone, de Séville, de Madrid, de Simancas et de Modène*; appendice A, doc. XXXIX-XLI, t. II, pp. 445-448.

(2) Pseudonyme *facta nomina dignis de causis*, selon une coutume fréquente dans le tabellionat ligurien au XV^e siècle, mais dont Salinerius nous a dévoilé la provenance. *Sejus* est Corrado de Cuneo et *Titius*, Sebastiano, fils de ce dernier, tous deux Savonésiens.

(3) In not. Moneglia, doc. XXXIX. Toutes nos références à des actes notariés se rapportent aux actes publiés *in extenso* dans l'appendice A du *Christophe Colomb* de M. HARRISSE.

(4) Doc. XLI, p. 447, ligne 25.

(5) Doc. XLII, p. 448, lignes 22-25.

(6) Doc. XL, p. 447, ligne 1.

Cherchons maintenant le contrat originel, cause première de cette procédure. Nous y relèverons sans doute de nouveaux indices.

Un acte de vente du 19 août 1474, consenti par Sejus en faveur de Domenico Colombo et exécuté à Savone (1), porte sur l'aliénation d'un petit bien rural. Ce pseudonyme unique et bizarre de *Sejus* (2), l'acquéreur nommé *Dominicus Columbus*, le fait qu'il s'agit d'une terre acquise par acte passé à Savone même montrent bien que nous sommes ici en présence de l'origine de la dette signalée dans les poursuites de 1500-1501.

Ce contrat, ainsi qu'on était fondé à le présumer, nous donne des renseignements supplémentaires. Le père de Domenico Colombo s'appelait Giovanni et était originaire de Quinto: *Dominico de Columbo [quondam Giovanni (3)] de Quinto*. Quant à Domenico, c'est un tisserand de profession: *lanerio*. Il habite Savone, mais vient de Gênes: *Januæ, habitatori Saonæ*.

Continuons nos recherches dans les archives savonésiennes.

Le 25 mai 1471, une nommée Susanna Fontanarossa, habitant Savone, approuve, par-devant notaire, la vente que son mari vient de faire d'une propriété. Cet époux se nomme Domenico Colombo et il est tisserand de laine: *Dominicus de Columbo, textor pannorum lane* (4)

Le 7 août 1473, encore à Savone, cette même Susanna: *Sozana filia quondam Jacobi de Fontanarubea de Bisagno et uxor Dominici de Columbo de Janua* (5), ratifie la vente que ce dernier vient de faire d'une maison située à Gênes.

Enfin, le 24 janvier 1477, toujours à Savone, la susdite Susanna: *Suzana filia quondam Jacobi de Fontanarubea et uxor Dominici de Columbo* (6), approuve la promesse que son mari a faite d'aliéner une maison qu'il possède à Gênes.

Voici donc une Susanna Fontanarossa, épouse d'un Domenico Colombo, lequel est originaire de Gênes, et y possède une maison, quoique demeu-

(1) Doc. XXVIII, p. 430.

(2) *Sejus civis Saonæ* (*Ibidem*, ligne 21, et doc. XXVII, p. 429, lignes 2 et 3). Nous ne saurions dire s'il s'agit ici de Cunco, gentilhomme, ou d'un Cuneo, tisserand savonésien, qui figure dans le doc. XI.

(3) Salinerius omet les mots: *quondam Johannis*, mais on les retrouve dans la *Revista critica* de Belloro, p. 59. D'ailleurs, l'acte savonésien du 2 mars 1470 porte: *Dominicus de Columbo civis Januæ quondam Johannis de Quinto*.

(4) In not. Camogli, doc. XII, p. 416, ligne 23.

(5) In not. Corsaro, doc. XXII, p. 424, ligne 13.

(6) In not. Gallo, doc. XXXII, p. 434, ligne 5.

rant à Savone, avec sa femme, au moins de 1471 à 1477, et qui exerce la profession de tisserand. Nous ne tarderons pas à voir que cette Susanna est l'épouse véritable de Domenico Colombo et la mère du grand Christophe.

Cette concordance avec les faites relevés dans les autres actes notariés et se rapportant à Domenico Colombo, tisserand, demeurant à Savone quoique originaire de Gênes, et acquéreur trois ans auparavant d'un bien rural, est déjà digne d'être notée. En effet, on ne voit pas tous les jours en même temps, fût-ce dans la terre promise de l'homonymie, deux individus appelés l'un et l'autre Domenico Colombo, l'un et l'autre fils d'un père appelé Giovanni, l'un et l'autre habitant Savone, quoique venant l'un et l'autre de la ville de Gênes, l'un et l'autre propriétaires dans cette dernière cité, et l'un et l'autre tisserands de drap. Cependant, comme nous n'avons pas encore prouvé que ce dernier Domenico fût le père de trois fils, ni que le Domenico premièrement mentionné ait eu pour femme une nommée Susanna Fontanarossa, nous allons serrer nos facteurs de plus près.

L'acte ratifié par Susanna Fontanarossa, le 23 janvier 1477, renferme une description de l'immeuble que son mari a promis de vendre. C'est une maison dans le faubourg Saint-Etienne, de Gênes: *in burgo sancti Stephani*, sur la voie Saint-André: *in contracta Sancti Andree*.

Or, le 21 juillet 1489, un Domenico Colombo transfère une maison située à Gênes. Il est veuf d'une femme appelée Susanna: *Susana olim uxores dicti Dominici*, et père de trois fils, dont l'ainé se nomme Cristoforo, le puiné Bartolommeo, le cadet Giacomo: *Christophori, Bartholomœi et Jacoli, filiorum ipsius Dominici*. Quant à la maison, elle est située à l'endroit même où se trouve celle dont Susanna Fontanarossa a ratifié la promesse de vente en 1477: *positis Januæ in contracta portæ Sancti Andree*.

On relève également sur cet acte une indication nouvelle et qui aura son importance plus tard: Domenico a eu de Susanna une fille mariée au bénéficiaire de la transaction, lequel se nomme Giacomo Bavarello et est marchand de fromages: *Jacobus Bavarelus formajarius... Dominico Columbo ejus socero* (1).

Que manque-t-il encore? La profession de ce Domenico et le nom de son père. Les voici: le loyer de cette maison était resté impayé. Au 23 août 1490, on le solde à Domenico Colombo; sa quittance décrit l'im-

(1) In not. Costa, doc. XXXVI, p. 439, ligne 4, et p. 440, ligne 14.

meuble comme ci-dessus : *in burgo Sancti Stephani, in contracta porte Sancti Andree*, et désigne le propriétaire en ces termes : *Dominicus Columbus textor pannorum lane quondam Johannis* (1). Que peut-on demander de plus ?

Le lecteur notera que M. HARRISSE a publié dans son *Christophe Colomb* quarante autres documents notariés concernant un Domenico Colombo, fils de Giovanni, tisserand de laine, vivant à Gênes et à Savone, de 1439 à 1494, et qui est, à n'en pas douter, le Domenico Colombo dont nous venons de retracer la vie de 1471 à 1490. Cependant, le critique américain (c'est son genre de coquetterie) n'emploie ici que les actes *visiblement rivés l'un à l'autre*, et, on peut le dire d'ores et déjà, formant un faisceau inséparable et indestructible. Nous devons donc considérer les faits suivants comme prouvés documentairement :

Vers la fin du XV^e siècle, il y avait à Savone un tisserand de laine appelé Domenico Colombo. Il était fils de Giovanni, venait de Gênes, mais tirait son origine de Quinto. Sa femme se nommait Susanna Fontanarossa ; elle était originaire du Bisagno, et, de son mariage avec Domenico Colombo, naquirent au moins trois fils et une fille.

Ces trois fils s'appelaient, l'ainé Cristoforo, le puîné Bartolommeo, le cadet Giacomo, et tous trois vécurent à Savone. En l'année 1501, ils étaient depuis longtemps en Espagne, où le plus jeune avait adopté le nom de Diego.

Il ne faut plus maintenant que de l'impartialité, un peu de jugement et une idée adéquate du milieu et de l'époque, pour tirer logiquement de cet ensemble de faits si serré ce que l'on sait avec certitude, d'autre part, de la famille et de la jeunesse du Christophe Colomb qui découvrit l'Amérique. Nous allons le démontrer.

Au XV^e siècle, à Gênes, celui qui était fils d'un tisserand-cabaretier (2) et beau-frère d'un marchand de fromages ou de charcuterie (3), passait, généralement, pour être de condition modeste. Or que dit Antonio Gallo, annaliste officiel de la république de Gênes, compatriote et contemporain de Christophe Colomb, dans sa description de la découverte que ce dernier venait d'accomplir ? *Christophorus et Bartholomæus Columbi Fratres, natione Ligures, ac Genuæ plebeis orti parentibus* (4). L'évêque Giustiniani,

(1) In not. Parrisola, doc. XXXVI bis, p. 442, ligne 5.

(2) *Dominicus de Columbo civis Januar q. Johannis de Quinto textor pannorum et tabernarius.* In not. Gallo, doc. VIII, p. 413, ligne 4.

(3) *Jacopo di Bavarello pizzicagnolo (in Genova detto formaggiaro).* Spotorno, *Della Origine etc.*, Genova, 1819, in-8°, p. 172, 173.

(4) *De Navigatione Columbi*, dans Muratori, t. XXIII, col. 302.

autre concitoyen du grand navigateur, est plus explicite encore: *vilibus ortus parentibus* (1).

N'est-il pas aussi avéré que le père du célèbre navigateur se nommait Domenico? *Dominico Colom su padre* (2), lisons-nous dans l'*Histoire des Indes* rédigée par Oviedo, chroniqueur attitré, qui connut personnellement Christophe Colomb, ses frères et ses fils, dont un, l'aîné, intimement.

Peut-on révoquer en doute que ce père fut tisserand de profession? *Nam textor pater*, disent Gallo et Senarega, ce dernier aussi Génois et contemporain (3).

Qu'il existait encore dans le dernier quart du XV^e siècle? Oviedo rapporte que Colomb, fils dévoué, alors qu'il vivait en Portugal, envoyait des secours à son vieux père: *socorria a su padre viejo* (4).

Christophe n'eut-il pas deux frères, l'un appelé Barthélemy, qui était son puîné; l'autre, le cadet, nommé Jacques ou Diego? *Bartholomæus minor natu*, dit Gallo. *Bartolomé e Diego mis hermanos*, répète mainte fois Christophe dans ses écrits (5), et en citant toujours ses deux frères dans l'ordre des actes savonésiens, lesquels nomment Christophe le premier et Barthélemy le second.

N'a-t-on pas la preuve que trois frères Colombo, appelés respectivement Cristoforo, Bartolommeo et Giacomo, fils de Domenico, vécurent à Savone avant l'an 1500? Comparez les documents: au 7 août 1473, « Christophe, fils de Domenico de Gênes et de sa femme Susanna, fille de Giacomo de Fontanarossa, » signe un acte notarié à Savone (6). Le 16 juin 1480, Domenico Colombo, dans cette même ville, nomme « son fils Bartolommeo » mandataire (7). Enfin, le 10 septembre 1484, *Jacobus de Colombo Dominici civis Januæ* (8) entre en apprentissage à Savone chez un tisserand.

Ce nom de *Diego* n'est-il pas l'équivalent espagnol de Giacomo, équivalent confirmé encore par l'expression *Jacobum dictum Diegum* de l'assignation savonésienne du 8 avril 1500?

Un autre acte précité du dossier savonésien porte qu'en 1501, Cris-

(1) *Psalterium*, Genuæ, 1516, in-fol., manchette du psaume XIX.

(2) *Historia general de las Indias*, Madrid, 1851, t. I, p. 22.

(3) *De rebus genuensibus*, dans Muratori, t. XXIV, col. 534.

(4) Oviedo, *ubi supra*.

(5) Navarrete, t. II, pp. 227, 313, 314.

(6) In not. Corsaro, doc. XXII, p. 424, ligne 14.

(7) In not. Basso, doc. XXXIII, p. 436, ligne 11.

(8) In not. Basso, doc. XXXV, p. 437, ligne 17.

toforo, Bartolommeo et Giacomo dit Diego étaient depuis longtemps en Espagne: *iam diu fore... in partibus Hispaniæ commorantes*, Christophe Colomb n'était-il pas en Espagne à dater de 1486, Barthélemy depuis 1494 et Jacques ou Diego à partir de 1493, sans qu'aucun d'eux ait revu le pays natal avant 1506?

Le lecteur notera que tous ces faits concomitants proviennent de sources indépendantes des actes notariés savonésiens qui servent de point de départ à l'enquête de M. Harrisse. Ils sont empruntés à des historiens génois ou espagnols, contemporains de Christophe Colomb, et, par leur position officielle, en état d'être exactement renseignés.

Supposer qu'une chaîne de concordances aussi serrée s'ajusterait de même à un Domenico et à un Cristoforo Colombo autres, mais jusqu'ici complètement hypothétiques, serait faire montre d'une crédulité rare.

En résumé, quel est le Christophe Colomb des *Historie* et de la légende?

Le rejeton légitime d'une famille patricienne originaire de Plaisance, dont la noblesse remontait au temps des Romains, Christophe Colomb naquit on ne sait où. Pauvres mais fiers, ses ancêtres ne s'abaissèrent jamais à travailler de leurs mains, et aucun de ses parents n'exerça d'état manuel. De père en fils, ils furent tout marins de profession, et, avant Colomb, on compta des amiraux dans cette noble lignée. Colombo, l'*archipirata illustris* (1), ainsi que Colombo *junior*, dont le nom seul faisait frissonner d'épouvante les enfants au berceau, étaient du nombre de ces valeureux ancêtres (2).

Dans sa jeunesse, Colomb alla étudier à Pavie la cosmographie et l'astrologie. Il embrassa néanmoins la carrière maritime dès l'âge le plus tendre et ne cessa plus de naviguer. Son habileté devint telle que le roi René lui confia le commandement d'un grand navire de guerre et le chargea personnellement d'aller à Tunis s'emparer d'une galéasse ennemie.

Il combattit aussi sous les ordres de son illustre parent Colombo *junior*, pour le compte de la France (3), et prit part au fameux combat naval du cap Saint-Vincent. L'ennemi fut cruellement décimé, mais le vaisseau

(1) Sabellicus, *Opera omnia*, Basileae, 1560, in-fol., t. II, col. 1536.

(2) *Col suo nome spaventava i fanciulli nella culla* (*Historie*, 1571, f. 10, r.^o).

(3) Nécessairement, puisque le Colombo qui commandait la flotte victorieuse était un Français de naissance, amiral de Charles VIII, combattant sous le pavillon fleurdelisé.

amiral, sur lequel se trouvait Christophe Colomb, ayant été dévoré par les flammes, ce dernier se jeta à la mer et, sachant très bien nager, atteignit heureusement la côte du Portugal. C'est ainsi qu'il aborda dans ce pays (après le 21 août 1485, date authentique de ce mémorable combat).

Colomb se rendit immédiatement à Lisbonne où, en allant à la messe, il fit la conquête d'une noble demoiselle. C'était la fille de Pietro Mogniz Perestrel, en son vivant grand marin et l'un des trois navigateurs qui découvrirent l'île de Madère. Colomb alla vivre avec sa belle-mère, laquelle, voyant le goût de son gendre pour la cosmographie, lui communiqua les papiers et les cartes nautiques de son défunt époux. Et comme une chose en amène une autre: *una cosa dipende dall'altra*, ainsi lui vint l'idée qu'à l'ouest des Canaries il y avait des terres abordables. On sait le reste.

Que disent au contraire les faits et les documents; quelle synthèse imposent-ils à l'historien sérieux ?

Christophe Colomb appartenait à une famille d'obscurs plébéiens, originaire de quelque village de la vallée de la Fontanabuona, peut-être Terrarossa ou Moconesi.

C'étaient de pauvres tisserands de laine. L'un d'eux, après avoir passé par Quinto al mare, vint à Gênes même, où, vers l'année 1439, il s'établit pour son compte, dans le quartier Saint-Étienne. C'était Domenico Colombo, père da Christophe. Il avait épousé une femme du Bisagno, appelée Susanna Fontanarossa, appartenant aussi à une famille de tisserands, et qui lui apporta une petite dot en argent. De ce mariage naquirent cinq enfants.

Christophe, qui était l'aîné, reçut quelque instruction, vraisemblablement dans une de ces écoles élémentaires que la corporation des tisserands subventionnait au *Borgo dei lanieri*.

Les quatre fils de Domenico Colombo travaillèrent de leurs mains pour vivre, et, suivant l'usage des artisans génois, au métier qu'exerçaient leurs parents. Ce fut sans doute dans l'atelier de son père que Christophe apprit à tisser ou à carder la laine, et nous inclinons à croire que, son apprentissage terminé, il continua à exercer cette profession pendant quelque temps encore.

Il est vraisemblable que Colomb accompagna son père à Savone, lorsque celui-ci alla s'y établir comme tisserand-cabaretier en 1470. Cependant rien n'empêche d'admettre qu'au sortir de l'adolescence, Colomb n'ait mené de front les exigences du métier, quelques études nautiques et

certains voyages maritimes: combinaison dont on voit fréquemment des exemples parmi les ouvriers des ports de mer. C'est dans ces conditions que, jeune encore, il a pu faire partie de l'équipage du navire de guerre envoyé à Tunis par René d'Anjou, pour s'emparer d'une galéasse ennemie. Vers l'année 1473, Colomb s'émancipa complètement et émigra en Portugal: pays dont les rois accueillaient alors les marins génois avec empressement (1), et qui armaient de nombreuses expéditions pour cette côte d'Afrique où les esprits avides et entreprenants voyaient déjà miroiter de faciles richesses.

Il vécut douze ou quatorze ans en Portugal, et c'est sans doute de Lisbonne, où il paraît même avoir fait du négoce, que Colomb rayonna au nord jusqu'à Bristol et l'Islande, au sud jusqu'en Guinée. C'est aussi dans cette ville qu'il se maria avec la fille d'un Moniz ou d'un Perestrello, lequel, qu'on le nomme Pietro ou bien Bartholomeu, ne fut jamais marin (2) ni ne découvrit Madère ou quoi que ce soit.

IL « PATER NOSTER » DEI CORSI IN LODE DEL GIAFFERRI

Uno degli uomini che ebbero gran parte nelle turbolenze della Corsica fu Luigi Giafferri della Bastia. Di famiglia assai civile, provveduto di sostanze, di numerosa parentela e di molte aderenze, venne eletto nel 1729 de' dodici Nobili Rappresentanti la regione Cismontana (1). E, chiaritosi fiero oppositore del governo genovese, ebbe nell'anno successivo, quando i corsi levarono le armi, in un col Cecaldi l'alto ufficio di

(1) Les Pessagno, Antoniotto Usodimare, Antonio Noli, etc. etc.

(2) Bartholomeu Perestrello était un gentilhomme d'origine lombarde qui, attaché à la personne d'un des infants de Portugal, fut chargé en 1425, peut-être en 1446 seulement, d'aller coloniser l'île de Porto Santo, découverte ou redécouverte par Joam Gonçalvez Zarco et Tristam Vaz Teixeira, en 1418 ou 1419. Azurara, écrivain contemporain de l'événement et qui fait autorité, dit seulement que Perestrello accompagna les découvreurs lorsqu'ils retournèrent aux îles. (*Christophe Colomb*, t. I, p. 273. Voir aussi Barros et Damism de Goes).

(1) Cfr. per le notizie del Giafferri CAMBIAGI, *Istoria del regno di Corsica*, s. n. tip. 1771, III, 19, 52, 60, 73 e *passim*.